

**2D CONSULTING
178 RUE DU COQUET
59310 FAUMONT**

Comptes annuels au 30/09/2025

306 rue du Noir Debout, ZAC de la Croisette – 59242 Cappelle-enPévèle

Tél. : 03.20.71.79.77 - : contactorchies@reliancegestion.fr

Frédéric Seillé
Associé

2D CONSULTING

Sommaire

Bilan	1
<i>ACTIF</i>	1
<i>Actif Immobilisé</i>	1
<i>Actif circulant</i>	1
<i>PASSIF</i>	2
<i>Capitaux Propres</i>	2
<i>Provisions pour risques et charges</i>	2
<i>Emprunts et dettes</i>	2
Bilan détaillé	3
<i>ACTIF</i>	3
<i>Actif immobilisé</i>	3
<i>Actif circulant</i>	3
<i>PASSIF</i>	4
<i>Capitaux Propres</i>	4
<i>Provisions pour risques et charges</i>	4
<i>Emprunts et dettes</i>	4
Compte de résultat	5
Compte de résultat détaillé	7
Soldes Intermédiaires de gestion	8
Liasse 25 IS RS	10

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	au 01/05/2024 et 30/09/2025 (17 mois)		Néant	Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
Actif Immobilisé				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	5 000,00		5 000,00	5 000
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	5 000,00		5 000,00	5 000
Actif circulant				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	3 600,00		3 600,00	3 600
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Autres	81 000,00		81 000,00	81 000
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	142,12		142,12	142
Instrument financiers à terme et jetons détenus				
Charges constatées d'avance				
TOTAL (II)	84 742,12		84 742,12	84 742
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)				
TOTAL ACTIF (0 à V)	89 742,12		89 742,12	89 742

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	du 01/06/2024 au 30/08/2024 (3 mois)	Néant	Variations
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 1 000,00)	1 000,00		1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	-57,82		- 58
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	942,18		942
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	86 729,94		86 730
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 470,00		1 470
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel			
. Organismes sociaux			
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	600,00		600
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	88 799,94		88 800
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	89 742,12		89 742

Bilan détaillé

Présenté en Euros

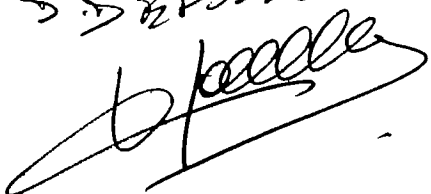
ACTIF	du 01/05/2024 au 30/09/2025 (17 mois)			Néant	Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Actif Immobilisé					
Autres participations 261000 TITRES DE PARTICIPAT	5 000,00 5 000,00		5 000,00 5 000,00		5 000 5 000
TOTAL (I)	5 000,00		5 000,00		5 000
Actif circulant					
Clients et comptes rattachés 418100 CLIENTS FACT. A ETAB	3 600,00 3 600,00		3 600,00 3 600,00		3 600 3 600
. Autres 455200 C/C 2D CONSULTING	81 000,00 81 000,00		81 000,00 81 000,00		81 000 81 000
Disponibilités 512000 SHINE	142,12 142,12		142,12 142,12		142 142
TOTAL (II)	84 742,12		84 742,12		84 742
TOTAL ACTIF (0 à V)	89 742,12		89 742,12		89 742

D.D

Bilan détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	du 01/06/2024 au 30/08/2024 (17 mois)	Néant	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 1 000,00) 101300 CAPITAL APPELE VERSE	1 000,00 1 000,00		1 000 1 000
Résultat de l'exercice	-57,82		- 58
TOTAL (I)	942,18		942
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Associés 455100 C/C DIDIER DEFOSSE	86 729,94 86 729,94		86 730 86 730
Dettes fournisseurs et comptes rattachés 408100 FOURNIS.FACT.NON PAR	1 470,00 1 470,00		1 470 1 470
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires 445870 TVA S/FACT.A ETABLIR	600,00 600,00		600 600
TOTAL (IV)	88 799,94		88 800
TOTAL PASSIF (I à V)			
	89 742,12		89 742

Certifié Conforme.
D. DEFOSSE


D.D

Compte de résultat

Présenté en Euros

	du 01/05/2024 au 30/09/2025 (17 mois)			Néant	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	3 000,00		3 000,00		3 000	N/S
Chiffres d'affaires Nets	3.000,00		3 000,00		3 000	N/S
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges						
Autres produits						
Total des produits d'exploitation (I)			3 000,00		3 000	N/S
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			3 057,82		3 058	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges						
Total des charges d'exploitation (II)			3 057,82		3 058	N/S
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			-57,82		-58	N/S
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)						
RESULTAT FINANCIER (V-VI)						
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II-III-IV+V-VI)			-57,82		-58	N/S

D.D

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	du 01/01/2024 au 30/09/2024 (12 mois)	Néant	Variation absolue	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	3 000,00		3 000	N/S
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	3 057,82		3 058	N/S
RESULTAT NET	-57,82			
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

D.D

Compte de résultat détaillé

Présenté en Euros

	du 01/05/2024 au 30/09/2025 (17 mois)	Néant	Variation absolue	%	
	France	Exportations	Total	Total	
Production vendue services	3 000,00		3 000,00	3 000	N/S
706000 PRESTATIONS DE GESTION	3 000,00		3 000,00	3 000	N/S
Chiffre d'affaires Net	3 000,00		3 000,00	3 000	N/S

Présenté en Euros

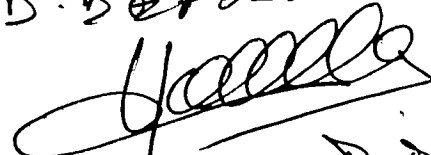
	du 01/05/2024 au 30/09/2025 (17 mois)	Néant	Variation absolue	%
Total des produits d'exploitation (I)	3 000,00		3 000	N/S
Autres achats et charges externes	3 057,82		3 058	N/S
618300 DOCUMENTATION TECHNI	40,00		40	N/S
622600 HONORAIRES COMPTABLES	840,00		840	N/S
622610 HONORAIRES JURIDIQUES	1 777,12		1 777	N/S
622700 FRAIS ACTES & CONTEN	234,14		234	N/S
627800 AUTRES FRAIS ET COMM.BANCAIRES	166,56		167	N/S
Total des charges d'exploitation (II)	3 057,82		3 058	N/S
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	- 57,82		- 58	N/S
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (III-III+V-VI)	- 57,82		- 58	N/S
Total des Produits (I+III+V+VII)	3 000,00		3 000	N/S
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 057,82		3 058	N/S
RESULTAT NET	- 57,82		- 58	N/S

Soldes intermédiaires de gestion

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2025 (12 mois)	Exercice clos le 30/04/2024 (06 mois)	Variation	%
Ventes de marchandises				
- Coût direct d'achat				
+/- Variation du stock de marchandises				
Marge commerciale (I)				
Taux de marge commerciale				
+ Production vendue	3 000		3 000	N/S
+ Production stockée				
+ Production immobilisée				
Production de l'exercice	3 000			
- Matières premières et approvisionnements consommés				
- Sous-traitance directe				
Marge brute sur production (II)	3 000			N/S
Taux de marge brute sur production	100,00 %			
Marge brute globale (I + II)	3 000			N/S
Taux de marge brute globale	100,00 %			
- Services extérieurs et autres charges externes	3 058		3 058	N/S
Valeur ajoutée produite	58			
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	1,93 %			
+ Subventions d'exploitation				
- Impôts, taxes et versements assimilés				
- Salaires et traitements				
- Charges sociales				
Excédent brut d'exploitation	58			N/S
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	1,93 %			
+ Reprise sur amortissements et provisions				
- Dotations aux amortissements sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant				
- Dotations aux provisions pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante				
- Autres charges de gestion courante				
+ Transfert de charges d'exploitation				
Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)	58			N/S
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	1,93 %			
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations				
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+ Autres intérêts et produits assimilés				
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
- Dotations financières aux amortissements et provisions				
- Intérêts et charges assimilées				
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Résultat courant avant impôts	58			N/S
Résultat courant / chiffre d'affaires	1,93 %			

	Exercice clos le 30/09/2025 (17 mois)	Exercice clos le 30/09/2024 (10 mois)	Variation	%
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital				
+ Reprises sur provisions & transferts de charges except°.				
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Résultat exceptionnel				
- Participation des salariés aux résultats				
- Impôts sur les bénéfices				
Résultat net Comptable	-58		58	N/S
Résultat net / chiffre d'affaires	-1,93%		%	

certifié
correctement
D. D. EFSS &

D. D.

Liase 25 IS RS

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des Impôts)

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2025

Désignation de l'entreprise		2D CONSULTING		Néant <input type="checkbox"/> *			
Adresse de l'entreprise		178 RUE COQUET 59310 FAUMONT					
SIRET		9 2 8 6 5 3 7 3 2 0 0 0 1 8					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		17		Durée de l'exercice précédent * <input type="text"/>			
				Exercice N clos le 31/01/2025			
		Brut 1		Amortissements-Provisions 2			
				Net 3			
ACTIF							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial * Autres *	010 014	012 016			
	Immobilisations corporelles *		028	030			
	Immobilisations financières * (1)		040	042	5 000		
	Total I (5)		044	048	5 000		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052			
		Marchandises *	060	062			
		Avances et acomptes versés sur commandes	064	066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068	070	3 600		
			072	074	81 000		
		Valeurs mobilières de placement	080	082			
		Disponibilités	084	086	142		
		Charges constatées d'avance *	092	094			
Total II		096	098	84 742			
Total général (I+II)			110	112	89 742		
PASSIF							
				Exercice N 1			
				NET			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120	1 000		
	Écarts de réévaluation			124			
	Réserve légale			126			
	Réserves réglementées *			130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131)	132		
	Report à nouveau				134		
	Résultat de l'exercice				136	(58)	
	Subventions d'investissement				137		
	Provisions réglementées				140		
	Total I				142	942	
Provisions pour risques et charges				Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166	1 470		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)		169	600)	172	600
	Comptes courants d'associés				173	86 730	
	Autres dettes				175		
	Produits constatés d'avance				174		
	Total III				176	88 800	
Total général (I + II + III)				180	89 742		
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	5 000	
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	81 000	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise 2D CONSULTING		N° de l'exercice clos le 31/12/2025		Néant <input type="checkbox"/>		
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210		
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214		
				217		218	3 000	
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée *					224		
	Subventions d'exploitations reçues					226		
Autres produits					230			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	3 000	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234		
	Variation de stocks (marchandises) *					236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240		
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	3 058	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244		
	Rémunérations du personnel *					250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252		
	Dotations aux amortissements *					254		
	Dotations aux provisions	dont amortissement du fonds de commerce				255		
	Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger ; dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		259		262		
Total des charges d'exploitation (II)						264	3 058	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	(58)	
Produits financiers (III)	280			Charges financières (V)	294			
Produits exceptionnels (IV)					290			
Charges exceptionnelles (VI)	(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies))		347		300			
	(dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D))		348					
Impôt sur les bénéfices *					306			
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	(58)	
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		314	58	
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles *			322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324				
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	(écarts de valeurs liquidatives sur OPC)	248		330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies A)	987		342		
			JEI (44. sexies A)	989				
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138				
	Basins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	France Ruralités Revitalisation (art.44 quindécies A)	181				
	ZFANG 44. quaterdecies	345	Investissements et souscriptions autre mer	344				
	Basins urbains à dynamiser – BUID (art. 44 sexies)	992	Zone de développement prioritaire (44. septies)	993				
	Créance due au report en arrière du déficit			346		350		
	Droit divers							
	Déduction exceptionnelle (Art 39 bis A)	645	Déduction exceptionnelle (Art 39 bis A)	643				
	Déduction exceptionnelle (Art 39 bis B)	645	Déduction exceptionnelle (Art 39 bis C)	647				
Déduction exceptionnelle (Art 39 bis D)	648	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies L)	641					
Déduction exceptionnelle (Art 39 bis E)	990	Déduction exceptionnelle (Art 39 bis G)	649					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	
Déficit de l'exercice reporté en arrière *						352	354	
Déficits antérieurs reportables *						356		
dont imputés sur le résultat :								
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	
						370	372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

D-D

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : 2D CONSULTING					Néant <input type="checkbox"/>						
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480		482	5 000	484		486	5 000				
TOTAL		490		492	5 000	494		496	5 000				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
TOTAL		570		572		574		576					
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Inventés-ions	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①				②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧		
					Court terme *	Long terme							
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
		Plus-values taxables à 19 % (1)	579	Régularisations	590	583	594	595					
TOTAL					596	585	597	599					

SAGE Espace-comptable Janvier 2025

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Désignation de l'entreprise : 2D CONSULTING Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			
	Dotations		Reprises
Fonds commercial	681	683	
Autres immobilisations incorporelles	700	705	
Terrains	710	715	
Constructions	720	725	
Inst. techniques mat. et outillage	730	735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745	
Matériel de transport	750	755	
Autres immobilisations corporelles	760	765	
TOTAL	770	775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	960	58
Total des déficits restant à reporter	970	58

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives		361
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		360
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé		388
Montant de la TVA collectée		374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		396
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

D-D

5

Designation de l'entreprise: 2D CONSULTING		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le: ..15/05/2024. et clos le:30/09/2025		Données en nombre de mois 1 7	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		378	
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
	TOTAL 1	108	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
	TOTAL 2	144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
	TOTAL 3	152	
IV - Valeur ajoutée produits			
Calcul de la valeur ajoutée	(total 1 + total 2 - total 3)	137	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
<small>Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE</small>			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	<input type="checkbox"/>	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022		Effectifs au sens de la CVAE * 023
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)			028
Période de référence	024	/	/
Date de cessation		/	/
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.			
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.			

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2025

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

(Rate des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1) Néant *

Exercice clos le 30092025

SIREN 9 2 8 6 5 3 7 3 2

Dénomination de l'entreprise 2D CONSULTING

Adresse (voie) 178 RUE COQUET

Code postal 59310 Ville FAUMONT

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	2	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M. Nom de famille DEFOSSE Prénom(s) DIDIER
 Nom d'usage % de détention 70,00 Nb de parts ou actions 70
 Naissance: Date 19/12/1970 N° Département 59 Commune VALENCIENNES Pays
 Adresse : N° 178 Voie RUE COQUET
 Code Postal 59310 Commune FAUMONT Pays FRANCE

Titre (2) MME Nom de famille BAILLIEU Prénom(s) SANDRINE
 Nom d'usage DEFOSSE % de détention 30,00 Nb de parts ou actions 30
 Naissance: Date 27/02/1969 N° Département 62 Commune BOULOGNE-SUR-MER Pays
 Adresse : N° 178 Voie RUE COQUET
 Code Postal 59310 Commune FAUMONT Pays FRANCE

MAGE Experts-comptables Janvier 2025

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
 (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.
 * Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1) Néant *

N° de dépôt
[]

Exercice clos le 30092025

SIREN 9 2 8 6 5 3 7 3 2

Dénomination de l'entreprise 2D CONSULTING

Adresse (voie) 178 RUE COQUET

Code postal 59310 Ville FAUMONT

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE : 905

Forme juridique []	Dénomination []	N° SIREN (si société établie en France) []	% de détention []
Adresse : N° [] Voie []		Code Postal []	Commune [] Pays []
Forme juridique []	Dénomination []	N° SIREN (si société établie en France) []	% de détention []
Adresse : N° [] Voie []		Code Postal []	Commune [] Pays []
Forme juridique []	Dénomination []	N° SIREN (si société établie en France) []	% de détention []
Adresse : N° [] Voie []		Code Postal []	Commune [] Pays []
Forme juridique []	Dénomination []	N° SIREN (si société établie en France) []	% de détention []
Adresse : N° [] Voie []		Code Postal []	Commune [] Pays []
Forme juridique []	Dénomination []	N° SIREN (si société établie en France) []	% de détention []
Adresse : N° [] Voie []		Code Postal []	Commune [] Pays []
Forme juridique []	Dénomination []	N° SIREN (si société établie en France) []	% de détention []
Adresse : N° [] Voie []		Code Postal []	Commune [] Pays []
Forme juridique []	Dénomination []	N° SIREN (si société établie en France) []	% de détention []
Adresse : N° [] Voie []		Code Postal []	Commune [] Pays []

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

D.T



IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065-SD 2025

Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts) Timbre à afficher de service

15052024

30092025

X

Désignation de la société :

Adresse du siège social :

2D CONSULTING
178 RUE COQUET
59310 FAUMONT

SIRET

9 2 8 6 5 3 7 3 2 0 0 0 1 8

Mail : metaphoresnord@free.fr

Adresse du principal établissement :

Ancienne adresse en cas de changement :

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

Activités exercées

Gestion de fonds

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

RECAPITULATION DES ELEMENTS DE COMPOSITION (base de calcul) (2065-SD)

Table with 4 main sections: 1. Résultat fiscal (Bénéfice imposable au taux normal, Déficit 58); 2. Plus-values (PV à long terme imposables à 15%, 19%, 0%); 3. Abattements sur le bénéfice et exonérations (Jeunes entreprises innovantes, Zone franche d'activité nouvelle génération, etc.); 4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer.

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI x NON Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

RELIANCE GESTION
90 RUE FRANCOIS PILATRE DE ROZIER Z.I DORIGNIES BP 302
59500 DOUAI Tél: 03.27.71.31.90

Tél:

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :

Date : 02122025 Lieu : FAUMONT

Qualité et nom du signataire Résident BIDIER DEFOSSÉ

N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné

Signature :

Examen de conformité fiscale (ECF)

Prestataire :

Handwritten signature of Bidier Defosse

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾ payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾					c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾					e
					f
					g
					h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾					i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾					Total (a à h)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		Indemnités forfaitaires	Remboursements	
1	2	3	4	5	6	7	8	
DIDIER DEFOSSÉ 178 RUE COQUET 59310 FAUMONT	70							
SANDRINE DEFOSSÉ 178 RUE COQUET 59310 FAUMONT	30							

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽⁶⁾	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽⁷⁾	MVLT réalisée au cours de l'exercice			
	MVLT restant à reporter			

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

SAGE Experts-comptables Janvier 2025

(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice

A- Règles de droit commun

Charges financières nettes de l'exercice	a
EBITDA fiscal de l'exercice	b
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 % * b et a - 3 000 000 €)	(c-1)
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes): (c-1) - 75 % x (c-1)	(c-2)

B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé

Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f

C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation

Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h

II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report

A- Suivi des charges financières nettes en report

Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) - (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l

B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report

	Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacité de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacité de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r			

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) - (f)

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant

2D CONSULTING
Société par actions simplifiée au capital de 1,000 €
178 rue Coquet 59310 FAUMONT
RCS 928.653.732 DOUAI

(ci-après la "Société")

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 22/03/2026

L'an deux mille vingt-six, le 22 mars,

Une feuille de présence a été établie, signée par les associés présents ou leurs mandataires, à laquelle est annexée la liste des associés.

A PREALABLEMENT EXPOSÉ CE QUI SUIIT :

La Présidence a arrêté les comptes annuels, et établi le rapport de gestion, de l'exercice clos le 30/09/2026.

LES ASSOCIÉS ONT STATUÉS SUR L'ORDRE DU JOUR SUIVANT:

- Lecture du rapport de gestion établi par la Présidence ;
- Lecture du rapport spécial sur les conventions réglementées ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30/09/2025 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Constatation de l'existence d'une convention réglementée ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités ;

Les Associés, réunis en assemblée générale, ont pris les décisions suivantes :

Décision n°1 - Approbation des comptes de l'exercice clos le 30/09/2025 et quitus au Président

Les Associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion,

approuvent à l'unanimité des voix des Associés présents ou représentés, les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2025, tels qu'ils leurs ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

Les Associés **prennent acte** qu'aucune dépense ou charge de nature fiscalement non déductible n'a été enregistrée en comptabilité au cours de l'exercice écoulé.

Décision n°2 - Affectation du résultat

Situation nette avant affectation :

Report à nouveau de l'année antérieure : 0 €

Réserve légale : 0 €

Réserves facultatives : 0 €

Pertes : -57,82 €

Imputation des pertes

Les Associés **approuvent** la proposition de la Présidence et décident d'imputer la perte de l'exercice clos du 30/09/2025 s'élevant à 57,82 € de la manière suivante :

- Affectation au report à nouveau de l'exercice : 57,82 €

Capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social

Les Associés **constatent** que compte tenu du résultat, les capitaux propres de la Société ne sont pas devenus inférieurs à la moitié du capital social.

Situation nette après affectation

Report à nouveau : -57,82 €

Réserve légale : 0 €

Réserves facultatives : 0 €

Indication au titre des dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts

Les Associés **prennent acte**, que s'agissant du premier exercice social, il n'existe aucune distribution antérieure de dividendes.

Les Associés, après avoir délibérés, **adoptent** à l'unanimité des voix des Associés présents ou représentés la résolution.

Décision n°3 - Conventions réglementées

Les Associés **ont pris connaissance** du rapport spécial du Président établi conformément aux dispositions de l'article Article L. 227-10 du Code de commerce,

Les Associés **ont pris acte** de la convention conclue au cours de l'exercice écoulé entre la Société et la SAS 2D IMMO EXPERT ayant pour objet de définir l'implication de la SAS 2D CONSULTING en sa qualité de société holding animatrice.

étant précisé que **Monsieur Didier DEFOSSE**, Représentant de la SAS 2D IMMO EXPERT, est également Président de la Société.

Les Associés **constatent** que cette convention a été conclue dans l'intérêt de la Société et **en prennent acte** dans les conditions prévues par la loi.

En conséquence, les Associés **approuvent** ladite convention dans toutes ses stipulations.

Les Associés, après avoir délibérés, **adoptent** à l'unanimité des voix des Associés présents ou représentés la résolution.

Décision n°4 - Pouvoirs

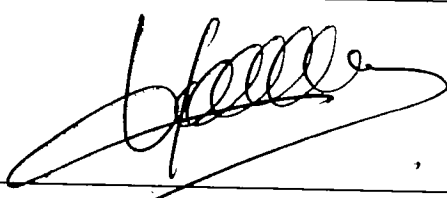

Les Associés donnent tous pouvoirs au Président, à toute personne spécialement habilitée à le représenter en qualité de représentant, au porteur d'un original, d'une copie, ou d'extraits du présent procès-verbal, pour remplir toutes formalités de droit.

CLÔTURE

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les Associés.

Le 22/03/2026

Signature des Associés:

Monsieur Didier DEFOSSE	Madame Sandrine DEFOSSE
	

2D CONSULTING


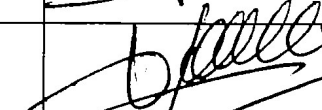
Société par actions simplifiée au capital de 1000 €
178 rue Coquet 59310 FAUMONT
RCS 928.653.732 DOUAI

FEUILLE DE PRESENCE – ASSEMBLEE GENERALE DE LA SAS 2D CONSULTING

ORDRE DU JOUR:

- Lecture du rapport de gestion établi par la Présidence ;
- Lecture du rapport spécial sur les conventions réglementées ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30/09/2026 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Constatation de l'existence d'une convention réglementée ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités ;

LISTE DES ASSOCIÉS PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS.

N°	Nom/Prénom	Adresse	Nombre d'actions	Représenté par (le cas échéant)	Signature
1	DEFOSSE Sandrine	178 rue coquet 59310 Faumont	30		
2	DEFOSSE Didier	178 rue coquet 59310 Faumont	70		

Fait à PONT À MARCQ, le 22/03/2026

Le Président de séance : D. DEFOSSE
SIGNATURE :



Secrétaire / Rédacteur du PV : D. DEFOSSE
SIGNATURE :



2D CONSULTING
Société par actions simplifiée au capital de 1,000 €
178 rue Coquet 59310 FAUMONT
RCS 928.653.732 DOUAI

RAPPORT DE GESTION

Exercice clos le 30/09/2025

Monsieur Didier DEFOSSE, Président de la SAS 2D CONSULTING, a conformément aux dispositions légales, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30/09/2025, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

1. Activité de la Société

I.1. Situation et évolution de l'activité de la Société

Activités principales de la Société lors de l'exercice écoulé

La Société a pour objet la détention, la gestion, l'administration de participations dans des sociétés, qu'il s'agisse de filiales, de coentreprises, de sociétés affiliées ou de partenaires commerciaux. Elle assure une coordination stratégique et opérationnelle entre les différentes entités du groupe, en veillant à la cohérence des activités et à la maximisation des synergies. Elle fournit des services de gestion, de direction et de contrôle aux sociétés du groupe, en optimisant les ressources et en favorisant la croissance et la rentabilité. La Société participe à la définition des orientations stratégiques, des politiques financières et des plans de développement à long terme des sociétés détenues. Ainsi que la participation a d'autres opération de gestion, d'administration ou de tout autre support.

Évolution du Chiffre d'affaires

Au cours de l'exercice clos le 30/09/2025, l'activité réalisée par la Société s'est traduite par un chiffre d'affaires de 3.000€ HT.

Evolution des affaires

Nous notons qu'il s'agit du premier exercice social d'une durée de 17 mois.

1.3. Sanctions de l'Autorité de la concurrence

En application des dispositions de l'article L. 464-2 du code de commerce, nous vous informons que la Société n'a fait l'objet d'aucune condamnation pour pratiques anticoncurrentielles.

2. Évolutions prévisibles et perspectives d'avenir

2.1. Principaux risques et incertitudes

Nous vous informons que la Société n'a fait l'objet d'aucun facteur de risque susceptible d'affecter ses activités lors de l'exercice écoulé.

2.2. Evolution prévisible de la société et perspectives d'avenir

Nous espérons poursuivre le développement de l'activité sur l'exercice à venir.

2.3. Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 30/09/2025, date de la clôture de l'exercice, aucun évènement important n'est à signaler.

3. Examen des comptes et du résultat

3.1. Exposé sur les résultats économiques et financiers

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Nous vous indiquons que les comptes annuels de la Société, soumis à votre approbation, ont été établis dans les mêmes formes et selon les mêmes méthodes que les années précédentes.

Exploitation

Comme vous avez pu le constater, au cours de l'exercice clos le 30/09/2025, le montant total des produits d'exploitation s'est élevé à 3.000 €.

Le montant total des charges d'exploitation a atteint 3.057,82 €.

Résultats

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -57,82 €.

Le résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 0 €, ressort à -57,82 €.

Après prise en compte :
- d'un impôt sur les sociétés nul

Le résultat de l'exercice clos le 30/09/2025 se solde par une perte de -57,82€.

3.2. Proposition d'affectation du résultat

SITUATION NETTE AVANT AFFECTATION :

Report à nouveau de l'année antérieure : 0 €

Réserve légale : 0 €

Réserves facultatives : 0 €

Pertes : -57,82 €

Imputation des pertes

La Présidence propos d'imputer la perte de l'exercice clos le 30/09/2025 s'élevant à 57,82 € de la manière suivante :

- Affectation au report à nouveau de l'exercice : 57,82 €

Capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social

Il est constaté que compte tenu du résultat, les capitaux propres de la Société ne sont pas devenus inférieurs à la moitié du capital social.

SITUATION NETTE APRÈS AFFECTATION

Report à nouveau : -57,82€

Réserve légale : 0 €

Réserves facultatives : 0 €

3.3. Dépenses Somptuaires

Il est précisé qu'aucune dépense ou charge de nature fiscalement non déductible n'a été enregistrée en comptabilité au cours de l'exercice écoulé.

3.4. Dividendes distribués antérieurement

Il est indiqué que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

4. Activités financières

4.1. Opérations financières de la Société

Aucune opération financière n'a été réalisée durant l'exercice.

5. Succursales et établissements

5.1. Succursales

Nous vous indiquons que la Société n'a aucune succursale.

6. Conventions réglementées et prêts interentreprises

6.1. Conventions réglementées

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, nous vous informons qu'une convention visée à cet article a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Il s'agit d'une convention conclue entre la société 2D IMMO EXPERT et 2D CONSULTING

Cette convention a été conclue avec une société dont le dirigeant est également dirigeant de la société, à savoir Monsieur Didier DEFOSSE exerçant les fonctions de représentant au sein de la SAS 2D IMMO EXPERT et de Président au sein de la SAS 2D CONSULTING.

Nature et objet de la convention :

La convention a pour objet de définir l'implication de la SAS 2D CONSULTING en sa qualité de société holding animatrice.

En ce sens, elle aura pour mission d'assurer la gestion administrative du groupe tel que la préparation et le suivi juridique notamment avec les différents partenaires du groupe ou conseils. Elle aura à sa charge de définir la stratégie de développement de la SAS 2D IMMO, de la coordination des activités de groupe mais aussi du pilotage et de la supervision de la gestion de la société. De manière plus générale de l'orientation commerciale et financière du groupe et de la SAS 2D IMMO mais aussi de ses objectifs commerciaux.

Conditions

financières

:

Sur la base d'un temps réel consacré à chaque prestation réalisée et au regard de la nature de la prestation, la SAS 2D CONSULTING établira une facturation ponctuelle relative à la prestation réalisée.

Intérêt de la convention pour la société :

La convention signée entre les deux sociétés est nécessaire au regard des activités exercées par la SAS 2D IMMO qui souhaitait déléguer des missions administratives et opérationnelles à sa société mère, la SAS 2S CONSULTING.

Cette convention s'inscrit dans une logique de groupe et permet une optimisation des moyens, une meilleure organisation des activités ainsi qu'une réduction des coûts, dans l'intérêt de la société.

Nous vous précisons que cette convention, en raison de l'existence d'un dirigeant commun, entre dans le champ des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et est soumise à votre approbation.

6.2. Prêts inter-entreprises

Nous vous indiquons que la Société n'a consenti à aucun prêt à moins de trois ans, à titre accessoire à son activité principale, à des entreprises de taille avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant, au sens des dispositions de l'article L. 511-6, 3 bis du code monétaire et financier.

7. Participations lors de l'exercice écoulé

7.1. Prises de participation ou prises de contrôle au titre de l'exercice

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-6 du code de commerce, nous vous communiquons ci-après les diverses informations obligatoires relatives aux prises de participation significatives ou aux prises de contrôle dans une autre société ayant son siège sur le territoire de la République française.

Au cours de l'exercice clos le 30/09/2026, la Société n'a pris aucune participation significative ou contrôle dans une autre société ayant son siège sur le territoire de la République française.

7.2. Cession de participations au titre de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a cédé aucune participation dans une autre société ayant son siège sur le territoire de la République française.

7.3. Régularisation de participations croisées

La Société ne détient pas de participations croisées et n'a donc pas procédé à l'aliénation d'actions.

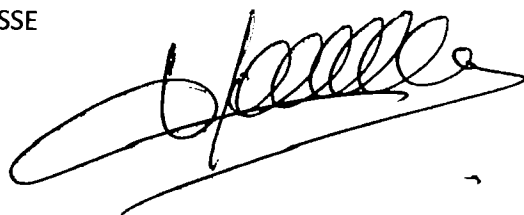
Nous espérons que ces propositions recevront votre agrément, que vous voudrez bien voter les décisions qui vont vous être soumises et donner à la Présidence quitus de sa gestion pour l'exercice de référence.

Fait à PONT A MARCQ

Le 22/02/2026

Président de la SAS 2D CONSULTING

Monsieur Didier DEFOSSE



CONVENTION D'ANIMATION ET DE PRESTATIONS DE SERVICES

Entre sociétés d'un même groupe

Entre les soussignées

La société 2D Consulting

Société par Actions Simplifiée au capital de 1000 euros,
immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Douai sous le numéro 928 653 732,
dont le siège social est situé 178 rue Coquet, FAUMONT 59310,

représentée par Monsieur Didier Defosse, agissant en qualité de Président,

Ci-après dénommée « la Société Animatrice »,

D'une part,

ET

La société 2D Immo Expert

Société par Action Simplifiée Unipersonnelle au capital de 5000 euros,
immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LILLE sous le numéro 930 730 932,
dont le siège social est situé : 110 Rue Nationale, 59710 Pont à Marcq.

représentée par Monsieur Didier Defosse,

Ci-après dénommée « la Société Filiale »,

D'autre part.

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 – Objet de la convention

La présente convention a pour objet de définir les modalités selon lesquelles la société **2D Consulting**, en qualité de **holding animatrice**, assure :

- l'animation stratégique du groupe,
- la définition et la mise en œuvre de la politique générale,
- la fourniture de prestations administratives, financières et commerciales au profit de la société **2D Immo Expert**.

La société animatrice participe activement à la conduite de la politique du groupe et au contrôle de sa filiale.

Article 2 – Mission d'animation du groupe

Dans le cadre de sa mission d'animation, la société **2D Consulting** assure notamment :

- la gestion administrative du groupe tel que la préparation et le suivi juridique notamment avec les différents partenaires du groupe ou conseils.
- la définition de la stratégie de développement
- la coordination des activités du groupe
- le pilotage et la supervision de la gestion

- l'orientation des investissements
 - la définition des objectifs commerciaux
 - le suivi de la performance économique de la filiale
 - l'accompagnement dans les décisions importantes de gestion.
-

Article 3 – Prestations opérationnelles

La société animatrice met également à disposition de la filiale son expertise et ses moyens dans les domaines suivants :

3.1. Prestations financières

- suivi de trésorerie
- préparation des éléments comptables
- analyse financière et budgétaire

3.2. Prestations commerciales

- développement commercial
- stratégie marketing
- recherche de partenaires

3.3. Prestations de gestion

- mise en place d'outils de pilotage
 - suivi des indicateurs de performance
 - assistance dans la gestion des projets.
-

Article 4 – Moyens mis en œuvre

La société **2D Consulting** met en œuvre ses compétences, son expérience ainsi que ses moyens humains et techniques pour assurer les missions définies dans la présente convention.

Elle agit en toute indépendance dans l'organisation de ses prestations.

Article 5 – Rémunération

En contrepartie des prestations d'animation et de services rendus, la société **2D IMMO EXPERT** versera à la société **2D CONSULTING** une rémunération.

En contrepartie des prestations fournies, la société bénéficiaire versera à la société prestataire une rémunération.

Cette rémunération est fixée :

- sur la base du temps réellement consacré aux prestations, en fonction du type de prestations fournies.

Les prestations feront l'objet d'une facture ponctuelle relative à chaque prestation, établi par la société.

La TVA applicable sera ajoutée conformément à la réglementation en vigueur.

Ce montant a été déterminé en tenant compte :

- du temps consacré aux missions,
- du niveau d'expertise mobilisé,
- des coûts supportés par la société animatrice.

La rémunération fera l'objet d'une **facturation ponctuelle à la prestation**.

Article 6 – Modalités de paiement

Les factures sont payables par virement bancaire dans un délai de **30 jours à compter de leur date d'émission**.

Article 7 – Durée de la convention

La présente convention est conclue pour une durée de **1 an** à compter du **20/12/2025**.

Elle sera **renouvelée tacitement** pour des périodes identiques sauf dénonciation par l'une des parties avec un préavis de **3 mois par LRAR ou remise en main propre**.

Article 8 – Convention réglementée

Les dirigeants des deux sociétés étant communs, la présente convention constitue une **convention réglementée**.

Elle devra être :

- portée à la connaissance des associés,
- approuvée dans les conditions prévues par la loi et les statuts.

Article 9 – Confidentialité

Les parties s'engagent à conserver strictement confidentielles toutes les informations échangées dans le cadre de la présente convention.

Article 10 – Litiges

Tout litige relatif à l'exécution de la présente convention sera soumis aux tribunaux compétents du ressort du siège social de la société animatrice.

Fait à Pont à Marcq

Le : 20/12/2025

En deux exemplaires originaux.

Pour la société **2D Consulting**

Nom – Signature

D. D. EFOSSE



Pour la société **2D Immo Expert**

Nom – Signature

D. D. EFOSSE

